

Cfdt:

BNP PARIBAS

16 juin 2023



Richard PONS
Délégué Syndical National
07 62 32 58 07



Julie LEQUEUX
Déléguée Syndicale Nationale Adjointe
06 60 68 60 35



Cédric GRENIER
Délégué Syndical National Adjoint
06 67 92 25 69



Stefan DESBOURDES
Représentant Syndical National
06 68 24 35 41



Chantal MARCHAND
Représentante Syndicale Nationale Adjointe
06 99 33 92 51

L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

La CFDT a porté le sujet en justice et a obtenu gain de cause.
Il y a maintenant urgence à modifier
l'accord d'entreprise.

PRÉSENTATION DU BILAN 2022 EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ SALARIALE CHEZ BNPP : OÙ EN EST ON ?



Salaire fixe

-19 %*

C'est l'écart moyen constaté entre le salaire des Femmes et celui des Hommes.

Rémunération variable

-37 %*

En moyenne, c'est ce que les Femmes ont perçu en moins par rapport aux Hommes.

* Source RDS CSEC 2022

Pour la CFDT, la politique de suppression des écarts de rémunération non justifiés entre les Femmes et les Hommes chez BNP Paribas a montré ses limites.

Il y'a maintenant **urgence** à mettre en place **des mesures ambitieuses**, y compris financières, pour réellement traiter le sujet.

Demandes à nouveau portées par la CFDT lors de ce bilan :

- Évaluer systématiquement les écarts sur le salaire fixe **ET** la rémunération variable.
- Étudier **TOUS** les écarts de rémunération, et pas uniquement ceux supérieurs à 5%.
- Revoir significativement le montant des budgets dédiés à l'égalité salariale, pour permettre aussi aux Hommes d'obtenir une révision « égalité » en cas d'écart constaté.
- Protéger davantage la rémunération des Femmes en lien avec le congé maternité.

L'actuel accord Diversité & Inclusion doit être revu, pour y intégrer ces nouvelles mesures en faveur de l'équité, mais aussi s'engager davantage sur les sujets de la parentalité, le respect des personnes (genre, âge, origines, etc.), et d'autres encore.

Pour rappel, la CFDT n'est pas signataire de l'accord actuel, en vigueur depuis 2020.

EN SAVOIR PLUS

La CFDT demande depuis des mois, la réouverture des négociations de l'accord.

[\[Cliquez-ici pour en savoir plus\]](#)

S'informer en vidéo : L'info vraie !



Épisode 8 :

Égalité Femmes/Hommes : les actions de la Cfdt BNPP.

Novembre 2022

L'accord devra également être revu, notamment, sur sa partie aménagement de fin de carrière (retraite progressive, mécénat de compétences, temps partiel de fin de carrière etc.), contraint par la réforme des retraites, et ses impacts sur l'allongement de la durée de travail.

Les décrets officiels ne sont pas encore tous publiés, la CFDT reste néanmoins force de proposition sur tous ces sujets.

Vous êtes concernés ? N'hésitez pas à nous contacter !

